

Opportunité exceptionnelle offerte aux jeunes gens ambitieux

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE offre gratuitement trois semaines d'études et de démonstrations pratiques sur L'INDUSTRIE LAITIÈRE du 11 janvier au 2 février

Ces cours d'agriculture d'hiver sont spécialement organisés en faveur des fils de cultivateurs.

Le Programme des cours est varié, intéressant et instructif, et est spécialement ordonné en vue des besoins de ceux qui aspirent à accroître leurs connaissances agricoles, afin d'être à même de retirer le maximum de profits possibles de leur travail sur la ferme; c'est pourquoi aussi ces cours s'adressent plus particulièrement à nos jeunes cultivateurs que l'ambition talonne.

L'enseignement donné à cette occasion converge vers une meilleure spécialisation dans notre branche principale de l'agriculture:

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

L'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, soucieuse de faire un succès complet de ces cours, met son personnel enseignant en charge de ce travail tout en conviant des conférenciers agricoles les plus en vue du dehors, à venir participer à l'exécution de ce programme.

Les conditions d'admission sont:

- 1.—Être fils de cultivateur ou cultivateur pratiquant;
- 2.—Avoir au moins 18 ans et pas plus de 30 ans.
- 3.—S'engager à suivre le cours dans son entier.

La pension est gracieusement payée par le Ministère de l'Agriculture de Québec.

Les avantages qui dérivent de cet enrôlement scolaire, sont nombreux:

D'abord, nos jeunes cultivateurs sont pensionnés gratuitement pendant les trois semaines que dureront ces études.

Ils ont le privilège de suivre des cours excessivement intéressants et de profiter de la circonstance pour poser des questions à leurs professeurs sur des problèmes qui les touchent en particuliers.

Ils pourront se spécialiser dans une industrie qui a un avenir extraordinaire devant elle, et dont le chiffre de production a dépassé 90 millions de dollars par an, rien que pour notre province.

Il est certain que ceux qui auront eu la chance de s'inscrire pour les cours d'hiver donnés à Ste-Anne, retourneront chez eux avec une conception plus profonde de leur profession, des idées nouvelles et d'une manière générale seront mieux préparés à la conduite des travaux sur leur ferme.

Ce serait vraiment regrettable d'avoir à laisser passer cette occasion exceptionnelle d'apprendre, d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine agricole dans lequel nous nous trouvons à gagner notre vie.

SOMMAIRE DES ÉTUDES

- 25 leçons sur l'élevage rationnel des animaux de la ferme;
- 25 leçons sur les travaux de la grande culture;
- 30 leçons sur le lait et les produits laitiers;

A la fin de ces cours un **Certificat d'aptitudes** sera accordé à tout élève qui aura passé avec succès un examen sur les matières enseignées.

Cet examen ne sera imposé à personne, il sera facultatif, laissé au gré du candidat.

Faites votre demande d'entrée le plus vite possible, étant donné le nombre limité de places disponibles.

Adressez votre lettre d'inscription à

M. L'Abbé NOEL PELLETIER, ptre,

Directeur de l'École d'Agriculture,

Ste-Anne de la Pocatière,

Kamouraska, P.Q.

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.

PER
B-226

S



Organe officiel

Administration

111 Côte de

Qu

VOLUME XV, N

En

Aucun cultivat
Engrais

Demandez
renseigner avar

Que l'on se
prix sont relati

Nous som

OE

Producteurs d'

Groupez vo

retarder le mo

perdre inutilem

Pourquoi ne se

Coop